

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ÉCRITE DE M. VINCENT ESCHMANN, DÉPUTÉ (PDC-JDC), INTITULÉE "POSTFINANCE QUITTE DELEMONT : Y A-T-IL UN PILOTE A LA POSTE ?" (N° 3011)

Le Gouvernement partage les préoccupations de l'auteur de la question. Les informations communiquées par la Poste suisse lors des derniers mois ont une tonalité négative pour le canton. L'entreprise a notamment remis en question la moitié des offices de poste sur le territoire cantonal et CarPostal a surfacturé ses prestations. L'annonce récente de la fermeture du guichet de Postfinance à Delémont est une mauvaise nouvelle supplémentaire qui confirme cette tendance.

La décision de Postfinance de fermer son unique guichet spécialisé dans le Jura est regrettable, même si les prestations de Postfinance seront toujours accessibles à l'avenir sur rendez-vous. Il s'agit d'une décision prise dans le cadre d'une activité sur le marché libre, marché sur lequel l'Etat n'a pas de prise directe. Il est toutefois utile de rappeler que chaque citoyen est également libre de choisir un établissement bancaire ou financier disposant d'une succursale et offrant des emplois sur le territoire cantonal.

Le Gouvernement peut-il intervenir auprès de la Poste afin de connaître les réelles intentions de celle-ci si souvent rappelées de ne pas délaisser les régions éloignées des grands centres, notamment en termes de création d'emplois ?

Le Gouvernement intervient de manière régulière auprès de la Poste à propos de sa présence sur le territoire jurassien, en particulier en matière d'emplois. Il l'a fait encore en mars 2018 lors d'une rencontre avec un membre de la direction du groupe La Poste Suisse SA. Le Gouvernement continuera dans cette direction. Il répond donc positivement à la question posée.

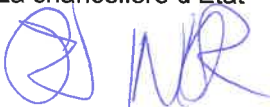
L'objectif est de convaincre la Poste suisse de développer ses activités, notamment dans le domaine numérique, sur le territoire jurassien. Pour faciliter le dialogue, et également avoir une politique globale cohérente face à la Poste, le Gouvernement a fait récemment l'inventaire des relations commerciales qui existent entre l'Etat jurassien et l'entreprise. La Chancellerie cantonale coordonnera à l'avenir les différents dossiers liés à la Poste et portés par les services de l'administration. Le but est d'avoir une vision exhaustive des différents projets pour lesquels l'Etat jurassien a mandaté des entités de la Poste. Le Gouvernement souhaite en effet évoquer avec la direction de la Poste sa présence globale dans le canton, et non celle d'un secteur d'activité particulier uniquement.

Plusieurs projets de développement ont déjà été évoqués avec la Poste suisse. Jusqu'ici, ils n'ont pas abouti à des réalisations concrètes et l'engagement de la Poste n'a de loin pas été exemplaire dans ces dossiers. Le Gouvernement estime qu'en tant qu'entreprise de service public, la Poste se doit de faire profiter l'ensemble des régions du pays de ses activités, ce qui n'est pas le cas actuellement. Un développement de ses activités dans le Jura serait évidemment favorable pour l'économie jurassienne, mais également pour l'image de l'entreprise qui a été passablement écornée ces derniers mois. Du point de vue des autorités cantonales, la politique actuelle de centralisation menée par l'entreprise n'est pas admissible. Le Gouvernement jurassien met tout en œuvre pour que la Poste réinvestisse sur le territoire cantonal.

Delémont, le 29 mai 2018

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
La chancelière d'Etat



Gladys Winkler Docourt